



AVIS PUBLIC 2025-050

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance extraordinaire du **8 décembre 2025 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2025-0017 visant le 374 à 380, rue du Roi, Val-des-Sources.

Nature et effets :

- Autoriser un accès de plus de 8 mètres donnant sur la rue du Roi tel que prohibé par l'article 13.4 du règlement de zonage #2006-116 pour un accès résidentiel.
- Autoriser 4 accès à la rue du Roi au lieu de 2 tel que stipulé à l'article 13.3 pour un bâtiment multifamilial. Article issu du règlement 2006-116 relatif au zonage

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance extraordinaire du 8 décembre 2025**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au adm.mun@valdessources.ca.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 20 novembre 2025.


Georges-André Gagné, greffier